

portée d'y retourner en cas que le Czar reprit des sentimens pacifiques. Ce que S. M. desire très sincèrement.

J'évite, Monsieur de rapporter ici les diverses atteintes données par le Czar au Commerce de la Grande Bretagne. Un Capitaine Russe prit dès le mois de Mai 1717. le Vaisseau de Leith nommé la *Concorde*, & le conduisit au Texel. Il est vrai que le Czar, après en avoir fait enlever & confisquer la meilleure partie de la Cargaison, consentit que ce Vaisseau fut renvoyé à Londres pour y être jugé selon les Loix du Pais, de sorte qu'il fut rendu au Propriétaire malgré les oppositions du Resident de S. M. Cz. Les Russes saisirent cette même année plusieurs effets appartenans à des Sujets de la Grande Bretagne qu'on transportoit à Coningsberg. Ils prirent plusieurs Vaisseaux Anglois les années suivantes. Leurs Armateurs en amenèrent un grand nombre à Revel au mois d'Avril 1719. & quoi qu'ils ne fussent chargez d'aucune contrebande, ils furent declarez de bonne prise, les Vaisseaux & la Cargaison furent confisquez & les Marelots jetez dans les Pisons ou forcez à prendre service dans la Marine du Czar. En Septembre 1719. tous les Marchands Anglois de Petersbourg, ayant eu ordre de se rendre au College de Justice, y furent retenus en arrêt pendant 24. heures, & on ne les en laissa sortir, qu'après leur avoir fait donner caution qu'ils ne quitteroient pas les Etats du Czar. Il me seroit facile de rapporter ici plusieurs autres faits de cette nature, mais ceux-ci me paroissent suffisans. Je pourrois même, Monsieur, finir ici cette Lettre, puis qu'après avoir lû le fidele recit que je viens
de